

DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME
Arrondissement de DIEPPE
Canton de SAINT SAËNS

COMMUNE DE BOSC-MESNIL

Mairie 616 route du centre
76680 BOSC-MESNIL
Tél.: 02 35.34.50.68 Fax : 09 70 61 36 67
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze, le vendredi dix avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur François BATTEMENT, Maire de Bosc-Mesnil

Date de convocation 03 avril 2015

PRESENTS : Mmes et MM., Nicole LEROY, Myriam QUEVAL, François BATTEMENT, Pascal VAN DE STEENE, Ludovic LEBRETON, Jean-Marie MAINOT, Sylvain CAMPAIN, Patrick BOISSAY, Sylvain BINET, David HALOT, Denis MANUEL.

ABSENT EXCUSE :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Myriam QUEVAL.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Le procès verbal de la séance du 12 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité

COMPTE ADMINISTRATIF 2014
N° 10/04/2015 - 01

Le Conseil Municipal, unanime, présidé par la Doyenne d'âge, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014, dressé par Monsieur François BATTEMENT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif ainsi résumé :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice 2014	198 518.54	219 560.77	27 226.73	43 433.20
Résultat de l'exercice 2014		21 042.23		16 206.47
Résultats antérieurs 2013		205 698.77	- 5 006.42	
Solde cumulé 2013 + 2014		226 741.00		11 200.05
Restes à réaliser			- 2 000.00	
Besoin de financement cumulé				

2°) constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°) arrête les résultats définitifs résumés dans les tableaux ci-dessus.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION POUR L'EXERCICE 2014
DRESSE PAR M. EMMANUEL DORE, RECEVEUR MUNICIPAL
N°10/04/2015 - 02

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice concerné et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice concerné,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice concerné, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre de l'exercice concerné, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice concerné en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

DECLARE QUE LE COMPTE DE GESTION DRESSE POUR L'EXERCICE CONCERNE PAR LE RECEVEUR VISE ET CERTIFIE CONFORME PAR L'ORDONNATEUR, N'APPELLE NI OBSERVATION NI RESERVE DE SA PART.

AFFECTATION DES RÉSULTATS
N° 10/04/2015 - 03

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, décide

- De reporter à la ligne 002 de la section recettes de fonctionnement la somme de 226 741.00 €.
- De reporter à la ligne 001 de la section recettes d'investissement la somme de 11 200.05 €.

VOTE DES SUBVENTIONS
N° 10/04/2015 - 04

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les subventions suivantes à inscrire au budget 2015 :

- | | |
|--|--------------|
| • Club de l'Amitié | : 460.00 € |
| • Amicale des Sapeurs- pompiers de St-Saëns | : 65.00 € |
| • Restos du cœur de St-Saëns | : 120.00 € |
| • Banque alimentaire de Rouen et sa Région | : 60.00 € |
| • Animado (dans le cadre de la distribution
de la banque alimentaire) | : 60.00 € |
| • CCAS | : 2 103.70 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par dix voix pour, (Myriam QUEVAL Présidente du Comité des Fêtes n'ayant pas pris part au vote), vote la subvention suivante et s'engage à l'inscrire au budget 2014 :

- | | |
|--------------------|------------|
| • Comité des Fêtes | : 460.00 € |
|--------------------|------------|

VOTE DES TAUX 2015
N°10/04/2015 - 05

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, adopte les taux des impôts locaux 2015 sans changement par rapport à 2014 :

	Bases prévisionnelles 2015	TAUX	Produits attendus
Taxe d'habitation	166 300 €	16,41 %	27 270 €
Foncier bâti	142 200 €	12,63 %	17 960 €
Foncier non bâti	48 300 €	28,95 %	13 983 €
Cotisation Foncière des Entreprises	49 000 €	14,88 %	7 291 €
			66 524 €

BUDGET 2015
N°10/04/2015 - 06

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime,

- vote le budget au niveau des chapitres
 - adopte le budget 2015
 - en section de fonctionnement en équilibre pour 391 491.00 €
 - en section d'investissement en équilibre pour 68 096.00 €
- tel que résumé ci-après

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Budget 2014	Réalisé 2014	Budget 2015
011 – ACHATS	132 659. 00	47 469.5 4	133 862.00
012 - CHARGES DE PERSONNEL	76 600.0 0	75 012.4 0	81 985.00
65 -CHARGES DE GESTION COURANTE	92 818.0 0	53 050.3 3	90 796.65
66 -CHARGES FINANCIERES	9 888.00	9 887.60	9 464.00
022-DEPENSES IMPREVUES	19 560.67		21 000.57
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVEST.	27 923.66		37 930.05
042 - DOTATION AMORTISSEMENTS	13 098.67	13 098.6 7	16 452.73
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	372 548. 00	198 518. 54	391 491.00

FONCTIONNEMENT RECETTES	Budget 2014	Réalisé 2014	Budget 2015
013 - ATTENUATION DE CHARGES	9 000.00	20 372.56	8 000.00
070-REVENUS DE GESTION COURANTE	534.00	2 595.85	883.00
73 -IMPOTS ET TAXES	80 284.00	82 841.00	81 667.00
74 -DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIP	67 343.00	102 886.0 1	66 143.00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8 000.23	8 371.08	8 000.00
76 - PRODUITS FINANCIERS	7.00	7.29	7.00
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 681.00	2 486.98	50.00
002 - EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	205 698.77		226 741.00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	372 548.0 0	219 560.7 7	391 491.00

INVESTISSEMENT DEPENSES	Budget 2014	Réalisé 2014	Budget 2015
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	11 131.00	11 131.18	11 556.00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 810.00	1 809.60	15 540.00
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS		316.80	

QUESTIONS DIVERSES

- Pour information, la fusion des 4 syndicats de bassins versants de l'Arques, de la Béthune, de l'Eaulne et de la Varenne va se mettre en place en 2015, les collectivités concernées par ce projet devront délibérer.
- Problème de tonte tardive.

La séance est levée à 22 h 30